Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212200943-20260605-DELIB2026_056-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LANCIEUX

Côtes d'Armor

Date de convocation	Nombre de conseillers
01/06/2026	En exercice : 19
Date d'affichage convocation 01/06/2026	Présents : 13
	Votants : 19

VOTE

Pour : 19
Contre :
Abstentions :

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinquième jour du mois de juin, à douze heures quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Marianne DAIGNAN, Maire.

Présents : Marianne DAIGNAN, Anne-Sophie CHALMEL, Denis PIERRE, Aude BOURGET, Françoise CHAPLET, Michel-Eric EHRLICH, Patrick GUY, Florence LEGENDRE, Camille PELLEAU, Laurent TIERCEAU, Marc WARENGHEM, Patrick DALLENNES, Patrick BRIAND.
Représentés : Jean-Yves HERVÉ donne procuration à Michel-Eric EHRLICH, Pierrick BEAULIEU donne procuration à Patrick GUY, Jean-Yves CHAUFOUR donne procuration à Marianne DAIGNAN, Julie FONTAINE donne procuration à Camille PELLEAU, Monique FREBOURG PELOU donne procuration à Denis PIERRE, Laura LECOLLINET donne procuration à Patrick DALLENNES.
Absents non représentés : /
Secrétaire : Anne-Sophie CHALMEL

Délibération n° 2026-056

Projet de restauration de l'église de Lancieux – Lancement du DCE

Vu l'article L 2122-22, 4° du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n° 2025-073 du 02 octobre 2025 relative au choix de la Maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église,
Vu la commission Aménagement du Territoire, Urbanisme et Travaux du 28 mai 2026,
Vu le Code de la commande publique,

M. Denis PIERRE informe le conseil municipal du lancement du DCE relatif à la restauration du bas-côté Sud (intérieur et extérieur) et la restauration des couvertures du vaisseau central de l'Eglise de Lancieux.

Le marché en appel d'offres ouvert en procédure adaptée sera composé de huit lots :

- Lot 01 – Maçonnerie/Pierre de taille
- Lot 02 - Charpente
- Lot 03 - Couverture
- Lot 04 – Menuiseries - Ferronnerie
- Lot 05 - Vitrail
- Lot 06 - Polychrome
- Lot 07 - Electricité
- Lot 08 – Déplombage - Désamiantage

Pour tous les lots, les critères de jugement des offres s'effectueront par ordre décroissant en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. La valeur technique de l'offre : 60% (0.60)
2. Le coût des travaux : 40% (0.40)

Obtention du dossier de consultation et remise des candidatures : Plateforme Mégalis (uniquement)
Date limite de réception des candidatures : le Vendredi 10 juillet à 12h00.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212200943-20260605-DELIB2026_056-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE le dossier de consultation des entreprises,**
- **DÉCIDE d'engager une consultation, selon un marché public en procédure adaptée après publicité préalable et mise en concurrence,**
- **DIT que la Commission « MAPA » sera chargée de l'examen des offres,**
- **PRÉCISE que la dépense pour la réalisation des travaux est prévue au budget COMMUNE à l'opération n° 134, au compte 231,**
- **AUTORISE le Maire à solliciter l'attribution de subventions et à signer tous documents nécessaires à ce dossier.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Anne-Sophie CHALMEL, secrétaire

Marianne DAIGNAN, Maire





Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie le 05/06/2026
et de la transmission au représentant de l'Etat le 05/06/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.